Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2020

Vers la fin de l'affichage sauvage dans le Off ?



C'est une annonce qui a tout l'air d'une petite révolution dans le théâtre avignonnais.

Lors de la présentation de la stratégie éco-responsable que souhaite mettre en œuvre le festival Off dès cette année, Pierre Beyfette, président d'Avignon festival & compagnies (AF&C), l'association qui chapeaute le Off, a été catégorique : il souhaite supprimer « purement et simplement » l'affichage des spectacles dans les rues de la cité des papes. Ainsi, les milliers d'affiches qui changent considérablement le visage du centre-ville à l'approche du festival pourraient être bannies dès cette année.

Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2020

C'est en tout cas la volonté du président d'AF&C. « Le Off c'est plus de 1 500 spectacles qui se jouent dans 200 théâtres de la ville, souligne Pierre Beyfette. En moyenne, les compagnies éditent entre 200 et 2 000 affiches par spectacle. A minima, cela fait un total de 300 000 affiches par festival soit 32 tonnes de papier pour environ 450 arbres abattus par festival. »

■ Centraliser l'affichage sur des supports dédiés

Bien que conscient du symbole que véhiculent les affiches aux yeux du public mais aussi pour les compagnies – « un support de communication et de promotion considérable pour les spectacles » – le président a annoncé vouloir instaurer un dispositif transitoire. « AF&C pourrait centraliser l'affichage grâce à l'installation de supports sur des grands axes passants de l'intra et l'extra-muros comme sur les grilles de la cité administrative à l'entrée du cours Jean-Jaurès ou sur la place des Carmes, explique Pierre Beyfette. Cela suffirait à montrer la diversité de l'offre artistique, de traiter les spectacles de façon égalitaire tout en réduisant les coûts pour les compagnies. » Mais pour que l'idée puisse se concrétiser, le président en appelle au soutien des collectivités : « L'affichage sauvage est interdit dans les villes. Mais en période de festival, la mairie d'Avignon édite un arrêté spécifique pour l'autoriser. Nous allons tout simplement demander à la mairie de ne plus l'éditer pour mettre fin à l'affichage sauvage. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !